

# Projet de Point de Vente Collectif (éco-quartier d'Ay sur Moselle)

## I) Contexte et motivations du maitre d'ouvrage

D'un concept innovant, ce projet permettra la vente de produits locaux en circuit court directement du producteur aux consommateurs. La structure sera gérée par un groupement de producteurs mosellans réunis en association (SA « Du Champs à l'Assiette »). Il va également permettre à la commune d'Ay sur Moselle de diversifier et de développer son offre de commerces tout en privilégiant la vente de produits locaux de qualité. Cette volonté est également motivée par le fait qu'il n'existe aucune structure de ce type en Moselle à l'heure actuelle. De plus, il sera créateur d'emplois avec d'ores et déjà deux postes de prévus.

Les futurs clients évolueront dans un nouvel édifice de 470 m<sup>2</sup> spécialement conçu pour la découverte, l'apprentissage et qui suscitera l'envie de consommer. Les producteurs présents auront à disposition des lieux fonctionnels, adaptés et modulables. La structure sera conçue pour s'adapter à d'éventuels changements dans l'optique d'un développement futur. Elle répondra également à un certain nombre de critères techniques et architecturaux (RT 2020, passivité du bâtiment,...), l'un des objectifs majeurs étant qu'elle s'intègre parfaitement à l'esprit de l'éco-quartier dont elle fera partie intégrante. Les usages des locaux seront variables selon les heures de la journée et les saisons. Le bâtiment devra pouvoir être évolutif si le besoin d'agrandissement se faisait sentir.



Le point de Vente Collectif s'inscrit dans un contexte plus global d'éco-quartier et en sera l'étendard. L'objectif de la commune est d'intégrer à ce nouveau quartier une dimension de développement durable, cela passera notamment par :

- Une plurifonctionnalité :
  - **Fonction d'habitat** : 15 maisons individuelles, 34 logements collectifs.
  - **Fonction de services** : création du Point de Vente Collectif, une parcelle sera laissée libre afin de pouvoir accueillir un commerce « type restaurant » ou autre.
- Un cadre de vie de qualité :
  - Au niveau **architectural** ;
  - Au niveau des **économies d'énergie** ;
  - Au niveau de la **qualité paysagère** (bonne intégration au reste du village, traitement végétal de l'ensemble de l'opération,...) ;

- Au niveau de la **gestion des nuisances** (aménagement d'un merlon paysager le long de la R.D.1 pour atténuer le bruit, mise en place de conteneurs enterrés pour la gestion des déchets,...).
- Le renforcement des liaisons douces existantes, la création d'une voirie partagée sur le périmètre de l'opération visant à réduire l'impact de la voiture.
- L'innovation, avec la création d'un « parking mutualisé » pour l'ensemble des services et des résidents du quartier.

## **II) Partenariats engagés et recherchés**

Ce projet a bénéficié de l'étroit concours du Conseil Général de la Moselle qui suit et soutient activement la démarche de la commune. En effet, le Département est engagé dans une démarche du « Mangeons Mosellan ». Le Point de Vente Collectif répond parfaitement à cet objectif et sera la première structure de ce type en Moselle.

La Chambre d'Agriculture a également soutenu le projet et plus particulièrement le groupement de producteurs qui gèrera la structure par le biais de l'étude de faisabilité commandée au bureau d'étude ERGIE COMPETENCES.

## **III) La cohérence du projet avec les autres politiques d'aménagement et de développement durable**

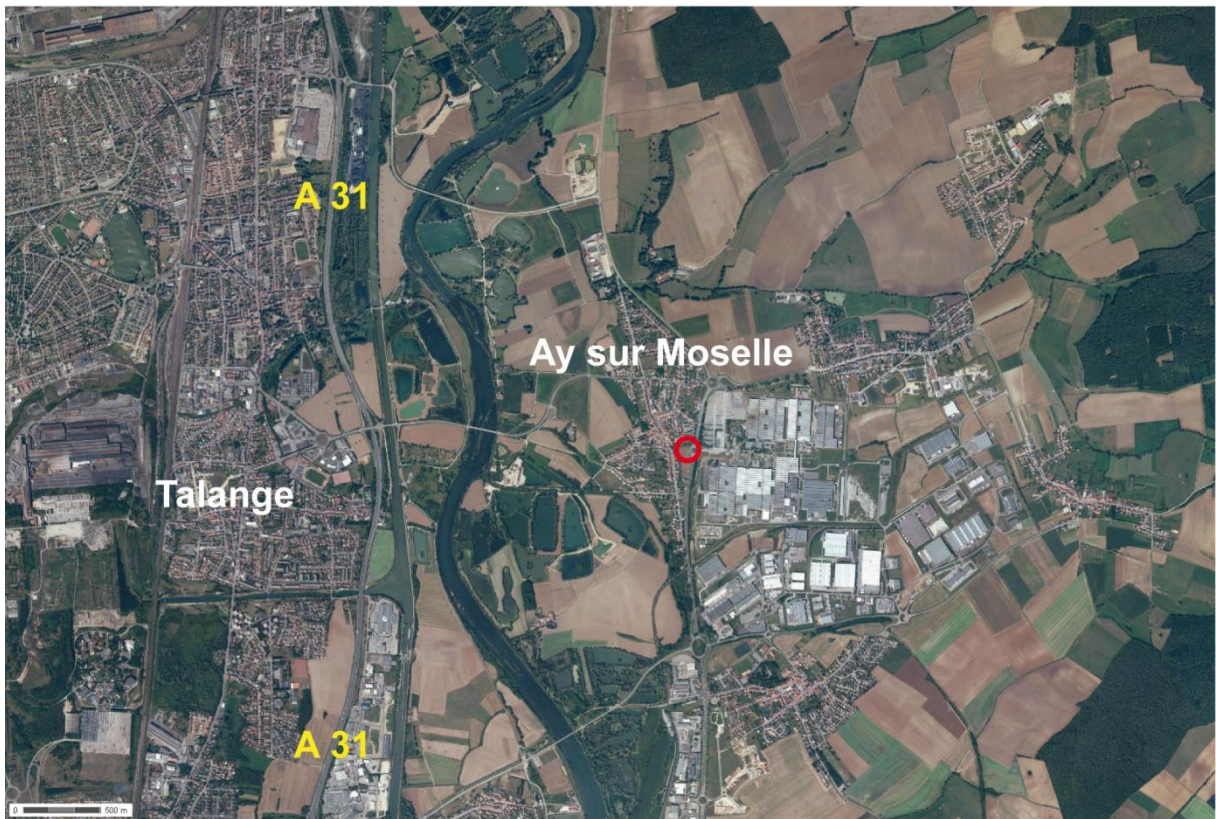
Ce projet est en cohérence parfaite avec le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLU de la commune, qui vise à développer et pérenniser les activités économiques du village.

Il est également en adéquation avec la politique du « mangeons mosellan », prônée et développée par la Chambre d'Agriculture et le Conseil Général de Moselle, permettant de promouvoir les produits du terroir mosellan.

## **IV) Localisation du projet**

L'implantation du projet se fera au sein de l'emprise du futur éco-quartier au Sud-Est du village en bordure de la R.D.1 à côté de l'usine PSA de TREMERY (voir plan ci-dessous). L'accès au projet se fera par une nouvelle branche d'accès sur le carrefour giratoire PSA en accord avec le service des routes du Conseil Général de la Moselle.





1 / 25 000 ème



1 / 2 000 ème